



# Information aux habitants de Curtilles

## Election complémentaire à la Municipalité de Curtilles

Suite à la démission de Monsieur Frédéric Cand, Municipal, pour le 31.03.2023, la Préfecture du District de la Broye-Vully convoque le corps électoral de la Commune de Curtilles pour élire une nouvelle personne à la Municipalité

**le dimanche 12 mars 2023**

**Marche à suivre pour les personnes intéressées à se présenter :**

- Les listes sont disponibles au greffe (sur rendez-vous au 079 / 687 64 58)
- Dépôt des listes sur rendez-vous ou durant l'ouverture du bureau (greffe) :

**dernier délai le lundi 30 janvier 2023 à 12 heures précises**

Les listes doivent être déposées personnellement au greffe. Elles seront complétées et signées par la personne candidate et d'au moins 3 membres du corps électoral communal, domiciliés à Curtilles (les personnes suisses de plus de 18 ans, ou les personnes étrangères de plus de 18 ans, détenteurs d'une autorisation de séjour en Suisse depuis plus de 10 ans, dont depuis 3 ans au moins dans le Canton de Vaud).

**Rappel du changement de procédure depuis le 01.01.2022 :**

- si une seule liste est déposée jusqu'au lundi 30.01.2023 à 12 heures, l'élection de la personne candidate sera tacite.
- si aucune liste n'est déposée ou si au moins deux listes sont déposées dans ce délai, le 1<sup>er</sup> tour de l'élection aura lieu selon le système majoritaire le dimanche 12 mars 2023.
- si aucune personne candidate n'atteint la majorité absolue ce jour-là, un 2<sup>ème</sup> tour de l'élection aura lieu le dimanche 2 avril 2023.

Les détails de la convocation transmise par la Préfecture sont affichés au pilier public et ils sont publiés sur [www.curtilles.ch](http://www.curtilles.ch)

Votre Syndic ou les membres de la Municipalité sont à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions en lien avec la fonction de Municipal-e. (voir aussi le message de la page 14 du dernier n° de notre Journal l'Etrille)

La Municipalité

---

**le bureau communal est ouvert les mardis durant les fêtes de 17h30 à 19h00  
le bureau communal sera fermé pour vacances le mardi 17 janvier 2023.**

→ Pensez à remplir votre carte pour la Grignoteuse, ou de vous manifester pour déposer votre liste de candidature avant ou après la semaine du 14 au 22 janvier.

---

La Municipalité vous souhaite une année 2023 sereine et en bonne santé !